

Aux Actionnaires de la société

AKDITAL S.A.

258 Route de l'Oasis

20250 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 425 567 536 MAD dont un bénéfice net consolidé de 197 793 113 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 699 135 KMAD représentant 18 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 Résidence Koudouzia, 7ème Etage
 76, Bd Abdelmoumen
 Casablanca - Maroc
 Adnane Louadi
 Associé Tél. : +212 522 423 423
 www.mazars.ma

OMNIPACT
 Résidence LES CHAMPS CENTER
 165, Bd Abdelmoumen
 Imm A, 1er Etage Apt 2 - Casablanca
 IF: 14451174-TP: 36394794-RC: 287515
 ICE: 000208927000006 (3)
 Youssef BOUABIDI
 Associé

Groupe AKDITAL
BILAN CONSOLIDE
En MAD

ACTIF	31-déc.-23	31-déc.-22
Actif immobilisé		
Ecart d'acquisition	41.959.641	22.473.241
Immobilisations en non valeurs	38.796.413	31.451.885
Immobilisations incorporelles	112.912.667	13.573.999
Immobilisations corporelles	2.387.013.389	1.609.033.162
Titre mis en équivalence	25.472.944	24.866.712
Immobilisations financières	127.410.556	113.657.764
Impôts différés actifs	1.440.209	2.298.364
	2.735.005.819	1.817.355.128
Actif circulant		
Stocks et en-cours	98.819.040	57.093.526
Clients et comptes rattachés	699.135.133	384.593.504
Autres créances	160.233.517	244.704.415
	958.187.690	686.391.445
Trésorerie - actif	206.449.652	530.260.154
Total de l'actif	3.899.643.161	3.034.006.727

PASSIF	31-déc.-23	31-déc.-22
Capital	126.666.700	126.666.700
Primes d'émission, de fusion, d'apport	984.376.165	984.825.770
Réserves consolidées	116.731.558	67.902.780
Résultat consolidé	197.793.113	98.569.695
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1.425.567.536	1.277.964.945
Dont : Capitaux propres part du groupe	1.387.209.713	1.254.258.448
Intérêts minoritaires	38.357.822	23.706.497
Dettes de financement	1.067.190.582	433.581.211
Provisions pour risques et charges	669.012	708.367
Impôts différés passifs	10.853.448	10.545.193
	1.078.713.042	444.834.771
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	525.347.738	446.879.118
Autres dettes	751.468.049	582.847.335
	1.276.815.787	1.029.726.453
Trésorerie - passif	118.546.796	281.480.558
Total du passif	3.899.643.161	3.034.006.727

Groupe AKDITAL
Compte de résultat consolidé

En MAD

	31-déc.-23	31-déc.-22
Produits d'exploitation	1.907.329.124	1.034.778.427
Chiffre d'affaires	1.907.329.124	1.034.777.927
Autres produits d'exploitation	-	500
Charges d'exploitation	(1.579.226.199)	(857.881.599)
Achats et autres charges externes	(944.664.048)	(490.446.675)
Impôts et taxes	(26.315.170)	(17.963.583)
Charges de personnel	(423.789.808)	(243.905.906)
Autres charges d'exploitation	(1.742.429)	413.821
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	(182.714.744)	(105.979.256)
Résultat d'exploitation	328.102.925	176.896.828
Résultat financier	(32.614.564)	(24.698.203)
Résultat courant des entreprises intégrées	295.488.362	152.198.625
Résultat non courant	5.980.436	4.169.096
Résultat avant impôt	301.468.798	156.367.721
Amortissement des écarts d'acquisition	(1.240.888)	(1.271.012)
QP des sociétés mises en équivalence	638.048	(3.395.266)
Impôt sur le résultat	(103.072.842)	(53.131.749)
Résultat net de l'ensemble consolidé	197.793.116	98.569.695
Résultat net part du Groupe	174.686.517	87.651.981
Intérêts minoritaires dans le résultat	23.106.598	10.917.714

Groupe AKDITAL
Tabelau des flux de trésorerie
En MAD

	déc-23	déc-22
Résultat net consolidé	197.793.116	98.569.695
Ajustements :		
- Amortissements des immobilisations incorporelles	26.561.732	13.544.471
- Amortissements des immobilisations corporelles	184.002.412	85.813.682
- Amortissements des écarts d'acquisition	1.240.888	1.271.012
- Variation des impôts différés	1.333.440	(3.381.503)
- QP des sociétés mises en équivalence	(638.048)	3.395.266
- Résultat de cession consolidé	(643.262)	(12.709.437)
- Autres	(234.155)	260.645
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	409.416.123	186.763.831
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	218.051.762	277.540.893
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	627.467.885	464.304.723
Acquisition des immobilisations incorporelles	(130.259.157)	(30.846.362)
Acquisition des immobilisations corporelles	(888.624.749)	(806.107.158)
Acquisition d'immobilisations financières	(19.581.594)	79.847.609
Variation des créances financières	43.079.309	(9.351.020)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(995.386.191)	(766.456.931)
Augmentations de capital	2.680.000	768.900.007
Dividendes versés	(52.406.992)	(26.938.000)
Emissions d'emprunts, nettes	256.768.558	(46.020.356)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	207.041.566	695.941.651
Variation de Trésorerie	(160.876.740)	393.789.443
Trésorerie d'ouverture	248.779.596	(145.009.847)
Trésorerie de clôture	87.902.856	248.779.596
Variation de Trésorerie	(160.876.740)	393.789.443

(0)

Groupe AKDITAL
ETIC - Exercice 2023

SOMMAIRE

Table des matières

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDEES 3 Erreur ! Signet non défini.

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION	3
1.1 Référentiel comptable.....	3
1.2 Modalités de consolidation	3
a) <i>Méthodes de consolidation</i>	<i>3</i>
b) <i>Date de clôture</i>	<i>4</i>
c) <i>Principaux retraitements</i>	<i>4</i>
1.3 Méthodes et règles d'évaluation	5
a) <i>Immobilisations en non-valeur</i>	<i>5</i>
b) <i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>5</i>
c) <i>Immobilisations corporelles</i>	<i>5</i>
d) <i>Immobilisations financières.....</i>	<i>6</i>
e) <i>Stocks et travaux en cours</i>	<i>6</i>
f) <i>Créances et dettes d'exploitation.....</i>	<i>6</i>
2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE.....	Erreur ! Signet non défini.7
3. COMPARABILITE DES COMPTES	9
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	9
4.1 Actif Immobilisé :	9
a) Immobilisations en non valeur :	9
b) Immobilisations incorporelles :	9
c) Immobilisations corporelles :	9
d) Variation des immobilisations et des amortissements :	10
4.2 Actif Circulant :	11
a) Stock et en cours :	11
b) Autres créances d'exploitation :	11
4.3 Capitaux propres part Groupe :	11
4.4 Dettes de financement :	12
4.5 Autres dettes d'exploitation :	12
4.6 Achats et autres charges externes :	12
4.7 Résultat financier :	13
4.8 Résultat Non Courant :	13
4.9 Impôt sur le résultat :	13
4.10 Engagements Hors Bilan :	14
4.11 Evènements post clôture :	14

ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDEES

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe AKDITAL sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N° 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) *Méthodes de consolidation*

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe AKDITAL sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles AKDITAL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que AKDITAL est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

GROUPE AKDITAL

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

c.2 Élimination des opérations intragroupes

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.4 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.5 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) *Immobilisations en non-valeur*

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

Toutes les créances clients ayant une ancienneté supérieure à 1 an à la date de clôture, font l'objet d'une revue en termes de risque de recouvrement à chaque arrêté comptable.

Cette revue, en conformité avec les règles de provisionnement groupe, s'appuie sur la revue des paiements intervenus en période subséquente, sur la nature des prestations facturées, ainsi que sur le statut de la contrepartie (Privé, ou public).

Dépendamment de ces critères, une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque d'irrecouvrabilité de la créance.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023 et 2022 est la suivante :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
	2023	2022	
AKDITAL SA	100%	100%	IG (société mère)
CLINIQUE JERRADA OASIS	100%	100%	IG
CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS CASABLANCA	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE CASABLANCA	80%	80%	IG
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA	86%	86%	IG
CLINIQUE AIN BORJA	80%	80%	IG
BROCHAK SARL	80%	80%	IG
TALIAK	80%	81%	IG
TAHAFA	86%	86%	IG
JAKTALIM	100%	100%	IG
BRAFSANTE	100%	100%	IG
BRAFEJ	100%	100%	IG
ONCOSANTE	100%	100%	IG
PSYSANTE	100%	100%	IG
TANGERSANTE	100%	100%	IG
BOUSANTE	100%	100%	IG
CIOJEDIDA	100%	100%	IG
CIOCINVEST	100%	100%	IG
ONCOAGADIR	100%	100%	IG
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL SARL	75%	75%	IG
BAIT AL ATFAL SARL	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE EL JADIDA SARL	100%	100%	IG
GIMES DA VINCI SARL	-	80%	Sortie du périmètre en 2023
HOPITAL PRIVE EL JADIDA	100%	100%	IG
AKDITAL IMMO SA	32%	32%	MEE
HOPITAL PRIVE TANGER	83%	90%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE BOUGHAZ DE TANGER	80%	90%	IG
HOPITAL INTERNATIONAL AGADIR	100%	100%	IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE AGADIR	100%	100%	IG
CLINIQUE PANORAMA SIDI MAAROUF (CPSM)	100%	100%	IG
HOPITAL PRIVE DE SALE (HPS)	100%	100%	IG
CENTRE D'ONCOLOGIE PRIVE DE SALE (COPS)	100%	100%	IG
CLINIQUE DE SPECIALITES DE SAFI (CSS)	100%	100%	IG
CLINIQUE DU BIEN ETRE BOUSKOURA (CBB)	100%	100%	IG
LA CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	100%	100%	IG
ONCO GREEN CITY	100%	100%	IG
TAGHAZOUT SANTE	100%	100%	IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE MOHAMMDIA (CIM)	100%		IG
HOPITAL INTERNATIONAL DE FES (HIF)	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE FES (CIOF)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL D'ERRACHIDIA (CIE)	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN (HPTE)	100%		IG

GROUPE AKDITAL

HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA (CIK)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR (CIMO)	100%		IG
HOPITAL PRIVE MEKNES (HPM)	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT (CIT)	100%		IG
CENTRE INTERNATIONALE D'ONCOLOGIE DE MEKNES (CIOM)	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL (HPBM)	100%		IG
SERVICE EMERGENCY BOUZNIKA	100%		IG
AKDITAL SERVICES	100%		IG
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	100%		IG
HOPITAL PRIVE DE GUELMIM	100%		IG
HOPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE RABAT	100%		IG
HOPITAL PRIVE NADOR	100%		IG
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENITRA	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE DE KENITRA	100%		IG
CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE OUJDA	100%		IG
HOPITAL PRIVE OUJDA	100%		IG
AKDITAL INVESTMENT LLC	100%		IG
MEKNES SANTE	32%		MEE
BENGUERIR SANTE	32%		MEE
KHOURIBGUA IMMO	32%	32%	MEE
AGADIR SANTE	32%	32%	MEE
SALE INVEST	32%	32%	MEE
TAJAK	32%	32%	MEE
ASFI INVEST	32%	32%	MEE
KAZAK	32%	32%	MEE

IG : Intégration globale

MEE : Mise en Equivalence

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes d'évaluation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif Immobilisé :

a) Immobilisations en non-valeur :

Les immobilisations en non-valeur se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Frais préliminaires	18 111 362	16 340 696
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 685 051	15 111 189
Total	38 796 413	31 451 885

b) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	102 945 488	7 605 840
Autres immobilisations incorporelles	9 967 179	5 968 160
Total	112 912 667	13 573 999

c) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se présentent comme suit entre le 31 décembre 2023, et 31 décembre 2022 :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	-	-
Terrains	116 182 401	104 182 401
Constructions	316 172 869	309 754 813
Installations techniques, matériel et outillage	1 233 715 692	844 515 084
Matériel de transport	3 466 412	3 680 120
Mobilier, matériel de bureau et AD	405 755 664	213 547 226
Autres immobilisations corporelles	20 237 724	-
Immobilisations corporelles en cours	291 482 627	133 353 519
Total	2 387 013 389	1 609 033 162

d) Variation des immobilisations et des amortissements :

	2022	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2023
Terrains	104 182 401	12 000 000	0	0	0	116 182 401
Constructions	309 754 813	22 960 708	-16 428 613	0	-114 039	316 172 869
Installations tech, matériel & outillage	844 515 085	438 524 384	-116 648 120	28 402 694	38 921 649	1 233 715 692
Matériel de transport	3 680 120	1 027 037	-2 632 367	1 492 525	-100 903	3 466 412
Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers	213 547 225	193 140 658	-48 293 312	49 640 999	-3 184 167	404 851 401
Autres immobilisations corporelles	0	1 275 881	0	10 575 284	9 290 820	21 141 985
Immobilisations corporelles en cours	133 353 518	219 696 081	0	-96 137 582	34 570 610	291 482 627
Total immobilisations corporelles	1 609 033 162	888 624 749	-184 002 412	-6 026 080	79 383 970	2 387 013 389

	2022	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Cessions, retraits et reclassements	Autres	2023
Frais préliminaires	16 340 694	6 400 863	-3 979 826	-707 526	57 157	18 111 362
Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 111 191	16 705 316	-11 507 179	825 523	-449 800	20 685 051
Concessions, brevets & droits similaires	7 605 841	106 655 558	-11 074 727	0	-241 184	102 945 488
Autres immobilisations incorporelles	5 968 159	497 420	0	0	3 501 600	9 967 179
Total immobilisations incorporelles	45 025 885	130 259 157	-26 561 732	117 997	2 867 773	151 709 080

4.2 Actif Circulant :**a) Stock et en cours :**

Le détail des stocks et en cours se présente comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Marchandises	19 555 936	6 503 149
Matières et fournitures consommables	79 263 104	50 590 377
Produits en cours	-	-
Total	98 819 040	57 093 526

b) Autres créances d'exploitation :

Le détail des autres créances d'exploitation se présente comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	70 265 323	39 672 239
Personnel	64 282	44 327
Etat	26 107 120	25 105 282
Autres débiteurs	50 590 881	171 680 931
Comptes de régularisation actif	13 205 911	8 201 636
Total	160 233 517	244 704 415

4.3 Capitaux propres part Groupe :

La variation des capitaux propres part Groupe se présente comme suit :

Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2021	<u>422 373 724</u>
-	-
Résultat part du groupe	87 651 981
Augmentation de capital	764 219 407
Dividendes	(20 000 000)
Autres	13 336
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2022	<u>1 254 258 448</u>
Résultat part du groupe	174 686 517
Dividendes	(41 166 677)
Autres	(568 575)
Capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2023	<u>1 387 209 713</u>

4.4 Dettes de financement :

Les dettes de financement se présentent comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Dettes financières de crédit-bail	191 715 440	130 857 637
Autres dettes de financement	875 475 142	302 723 574
Total	1 067 190 582	433 581 211

4.5 Autres dettes d'exploitation :

Les autres dettes d'exploitation se présentent comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 573 771	-
Personnel	25 978 436	14 324 878
Organismes sociaux	12 330 475	10 957 737
Etat	151 862 485	81 603 105
Comptes d'associés	25 001 036	21 470 925
Autres créanciers	526 037 933	449 049 469
Comptes de régularisation passif	6 809 939	4 578 413
Autres provisions pour risques et charges	873 974	862 808
Total	751 468 049	582 847 335

4.6 Achats et autres charges externes :

Les achats et autres charges externes se présentent comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Achats revendus de marchandises	-	-
Achats consommés de matières et fournitures	700 862 539	383 333 358
Autres charges externes	243 801 509	107 113 317
	944 664 048	490 446 675

4.7 Résultat financier :

Le détail du résultat financier se présente comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Gains de change	6 067	109 394
Intérêts et autres produits financiers	5 580 243	3 797 629
Reprises financières ; transferts de charges	2 195 804	0
Produits financiers	7 782 114	3 907 023
Charges d'intérêts	(40 391 329)	(28 604 503)
Pertes de change	(5 349)	(722)
Dotations financières	-	-
Charges financières	(40 396 678)	(28 605 226)
Charges financières nettes	(32 614 564)	(24 698 203)

4.8 Résultat Non Courant :

Le détail du résultat non courant se présente comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Produits des cessions d'immobilisations	1 600 000	-
Autres produits non courants	19 437 819	17 068 081
Produits non courants	21 037 819	17 068 081
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	(956 739)	-
Autres charges non courantes	(14 100 644)	(12 898 985)
Charges non courantes	(15 057 383)	(12 898 985)
Résultat non courant	5 980 436	4 169 096

4.9 Impôt sur le résultat :

Le détail de la charge d'impôt se présente comme suit :

<i>(en DH)</i>	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	-	-
Impôt exigible	(101 739 402)	(56 513 252)
(Charges) / produits d'impôts différés	(1 333 440)	3 381 503
(Charges) / produits d'impôt consolidé	(103 072 842)	(53 131 749)

GROUPE AKDITAL

Le groupe procède à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux, et sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal dont la récupération est jugée probable.

4.10 Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan se présentent comme suit :

(en DH)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	-	-
Engagements donnés	1 366 555 297	1 049 593 354
Engagements reçus	68 313 182	86 781 104

4.11 Evènements post clôture :

Depuis la clôture de l'exercice 2023, il convient de signaler les principaux évènements suivants :

1) Poursuite de la réalisation du Plan de Développement d'AKDITAL

A cet égard, nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice 2023, une nouvelle unité multidisciplinaire a été ouverte à Khouribga courant février 2024, tandis que 14 nouvelles unités (hôpitaux privés, cliniques multidisciplinaires et centres d'oncologie) sont actuellement en cours de construction. De ce fait, l'exercice 2024 sera marqué par de nombreuses nouvelles ouvertures qui auront un impact sur les différents indicateurs de performance du Groupe.

2) Restructuration du patrimoine immobilier du Groupe

Dans le cadre de sa stratégie visant à se concentrer sur son métier de base, le Groupe AKDITAL envisage de poursuivre sa politique de restructuration de son patrimoine immobilier.

Ainsi, les locaux de deux cliniques (Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa et Atfal) ont été apportés à une nouvelles OPCI spécialisée dans le secteur de la Santé dénommée SIHATY IMMO.

En 2024, le Groupe compte poursuivre cette politique, qui lui permettra de mobiliser de nouveaux moyens financiers en vue de financer les nouveaux projets de développement.

3) Finalisation des contrats de crédits bancaires en vue de financer les investissements

Les premiers mois de 2024 ont été marqués par la négociation et/ou la finalisation des contrats de crédits relatifs aux projets de développement achevés ou en cours, avec plusieurs établissements financiers (BOA, CIH, BP notamment) en vue de compléter le financement des investissements y afférents.